



Proconseil Office de conseil viticole
Jordils 3 - CP 1080 • 1001 Lausanne
021 614 24 31
viticulture@prometerre.ch
www.prometerre.ch

Laboratoire cantonal d'œnologie
Direction générale de l'agriculture, de la viticulture
et des affaires vétérinaires (DGAV)
Avenue de Marcelin 29 • 1110 Morges
079 941 09 18
philippe.meyer@vd.ch



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N° 20 du 1^{er} septembre 2026

Fiches thématiques « mousseux » : 4 fiches viennent d'être publiées pour vous accompagner si vous souhaitez vous lancer dans les bulles pour ce millésime.

DOSSIER Flavescence dorée : situation cantonale, rappel des symptômes et confusions possibles.

Fiches thématiques « mousseux »

À l'approche des vendanges, vous trouverez sur le site VITIplus une [série de fiches](#) consacrées à l'élaboration des vins mousseux.

De la récolte des raisins au conditionnement, en passant par l'élaboration du vin de base, ces fiches présentent les principaux points techniques à prendre en compte. Pour les vins destinés à l'élaboration de mousseux, la récolte des cépages blancs doit généralement être envisagée plus précocement afin de préserver une acidité suffisante, indispensable à la fraîcheur et à l'équilibre des futurs vins mousseux.

Flavescence dorée : état de la situation dans le canton

Il est important de distinguer la **maladie** (classée « organisme de quarantaine », qui est une petite bactérie sans paroi cellulaire rigide, qu'on appelle phytoplasme et qui est responsable de la mort des ceps) et l'**insecte vecteur**, une cicadelle qui, lors de ses piqûres pour se nourrir de sève élaborée, ingère le phytoplasme, le multiplie dans son organisme puis peut le transmettre à d'autres ceps lors d'une autre prise de nourriture. C'est uniquement lorsque la maladie et l'insecte sont **présents simultanément** sur un territoire qu'il y a un **risque de propagation épidémique** et la mise en place d'un périmètre de lutte. La cicadelle *Scaphoideus titanus* (Figure 2) est présente sur quasiment l'entièreté du canton et de nouvelles captures en 2025 montrent l'expansion de sa présence vers le nord (Figure 1). Cependant, la majeure partie du vignoble reste indemne de la maladie « flavescence dorée » (Figure 3).

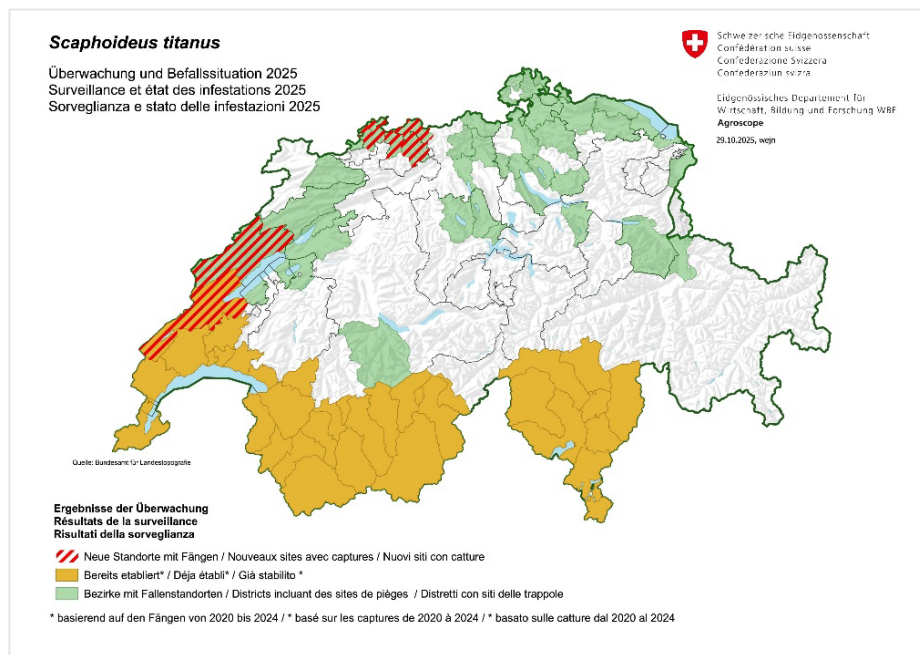


Figure 1: Présence du vecteur en Suisse, état 2025. En orange, les zones où l'insecte est établi, en hachures rouges, les nouvelles zones avec captures en 2025. Source : [Agroscope](#)

Répartition géographique du vecteur : *Scaphoideus titanus*

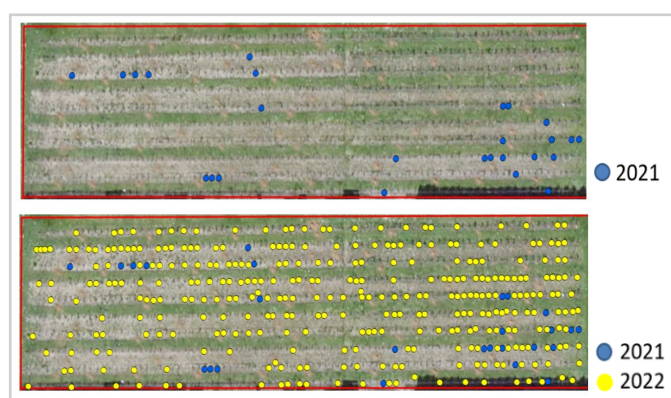
La surveillance est menée par Agroscope et les services phytosanitaires cantonaux, à l'aide de pièges collants jaunes fixés dans le feuillage.

Cette cicadelle, originaire d'Amérique du Nord, effectue l'entièreté de son cycle biologique sur la vigne. Sa présence seule n'est pas problématique et n'entraîne aucun symptôme.

Elle se propage localement en volant généralement sur moins de 30 mètres mais sa propagation est largement influencée par le vent et le transport passif lié aux différents travaux de la vigne.



Figure 2: Cicadelle *Scaphoideus titanus*, principal vecteur de la flavescence dorée. Source : IFV



Selon la quantité d'insectes vecteurs présents et le nombre de ceps malades, le risque épidémique est différent, ainsi les stratégies de lutte sont adaptées selon le schéma ci-dessous :

	Stratégie « normale »	Peu d'insectes vecteurs ET peu de ceps malades
Lutte insecticide	✓	⊘
Prospection de l'ensemble du vignoble du périmètre de lutte	✓	✓
Arrachage des ceps malades	✓	✓

Symptômes et confusions possibles

Le signalement des ceps suspects de manière précoce permet de limiter l'ampleur des périmètres de lutte et d'augmenter considérablement les chances de réussite de la lutte.

Les symptômes s'observent sur différents organes du cep : les feuilles, les rameaux et les grappes. Ce n'est pas toujours l'ensemble du cep qui présente les symptômes, ils peuvent parfois s'exprimer seulement sur un rameau. Les 3 symptômes (au niveau des feuilles, tige et grappes) doivent être présents simultanément sur le même sarment. Le délai entre l'infection et l'expression des symptômes, ainsi que la vitesse de propagation de la maladie, peuvent varier. Une parcelle peut donc présenter des ceps symptomatiques aux côtés de ceps encore asymptomatiques, voire productifs, alors qu'ils peuvent également être infectés.

Ces symptômes sont strictement identiques pour la flavescence dorée et le bois noir, qui font partie tous les deux de la famille des maladies des jaunisses à phytoplasme. Seule une analyse de l'ADN du phytoplasme, présent dans les feuilles notamment, permet de distinguer ces deux maladies.

Tous les cépages sont sensibles mais certains expriment les symptômes plus que d'autres. Les symptômes sont particulièrement visibles sur Chardonnay, Doral, Gamay, Gamaret, Pinot Noir, Garanoir...

FEUILLES

- ✓ **Enroulement** marqué vers l'intérieur.
- ✓ **Décoloration sectorielle** : les feuilles des cépages rouges deviennent rouges-bordeaux, les feuilles des cépages blancs prennent une teinte jaune-dorée, plus ou moins marquée selon les cépages et l'avancement de l'expression des symptômes.
- ✓ **Décoloration des nervures** : également.
- ✓ **Texture « craquante » et/ou cartonnée.**

Remarque : en fin d'automne, ces ceps se repèrent parfois car ce sont ceux qui ne perdent pas leurs feuilles. En effet, toute la circulation de la sève est entravée ce qui empêche le déroulement correct du phénomène de sénescence (chute des feuilles).



RAMEAUX ET GRAPPES

- ✓ **Non aoûtement partiel ou total** des rameaux entraînant souvent un port retombant.
- ✓ Réduction voire **absence de vrilles**.
- ✓ **Absence de grappes ou grappes flétries** voire desséchées. Les baies qui persistent présentent souvent une acidité marquée.

Remarque : dans la majorité des cas, les ceps atteints présentent un dessèchement ou une absence de grappe. Toutefois, lorsque l'infection survient plus tardivement au cours de la saison, le cep peut encore porter des grappes au moment de l'observation. La présence de grappes ne permet donc pas d'exclure une infection par la flavescence dorée.



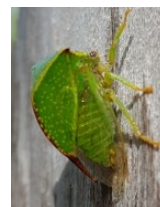
A NE PAS CONFONDRE

Attention, les symptômes obtenus sont dus au blocage de la circulation de la sève par le phytoplasme de la maladie. Ainsi, les symptômes sont ressemblants avec d'autres phénomènes et maladies.

→ Présence de cicadelle bubale (*Stictocephala bisonia*)



Bourrelets provoqués par la ponte de cette cicadelle.



Source photo cicadelle : Ephytia

Le haut du rameau, non aouté, présente également une décoloration et un enroulement des feuilles. Les symptômes sont visibles uniquement à partir de la piqûre.

→ Blessure du rameau



Les symptômes peuvent apparaître également à partir d'une blessure (cassure) du rameau. Il est nécessaire de bien suivre le rameau jusqu'à son point de départ pour vérifier l'origine des symptômes.

→ Virus de l'enroulement



Les virus de l'enroulement (+ d'infos) peuvent également provoquer des décolorations et l'enroulement des feuilles. Pour les distinguer des jaunisses de la vigne (Flavescence dorée et Bois noir), il faut vérifier l'aoulement des bois et les nervures. En effet, pour les virus de l'enroulement, les **nervures restent vertes** et les **bois** sont toujours bien **aoutés**.

Application pour annonce de ceps symptomatiques



Depuis 2023, vous pouvez installer une application pour signaler les ceps symptomatiques identifiés en dehors des périmètres de lutte, où la surveillance est obligatoire et organisée. Le tutoriel pour l'installation et l'utilisation de cette application est disponible en ligne : [TUTORIEL](#).

Pour aller plus loin

- Inspectorat phytosanitaire vaudois : Michel Jeanrenaud ; inspectorat.phyto@vd.ch ; 021 316 65 66 ; Avenue de Marcellin 29 ; 1110 Morges
- La page dédiée à cette problématique sur le site du canton de Vaud : <https://www.vd.ch/economie/agriculture-et-viticulture/inspectorat-phytosanitaire/vigne>
- La page Agroscope sur la maladie : <https://www.blw.admin.ch/fr/flavescence-doree-organisme-nuisible>
- Fiche technique sur la maladie publiée par le réseau européen Winetnetwork : www.plan-deperissement-vigne.fr/outils/fiches-techniques/flavescence-doree-gestion-de-la-maladie-regions-touchees

Auteurs :

Axel Jaquero, Estelle Pouvreau, David Rojard et Clara Vivien
Philippe Meyer, œnologue cantonal

Questions en lien avec la viticulture : viticulture@prometerre.ch

Questions en lien avec l'œnologie : philippe.meyer@vd.ch

Remarque : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.